



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 120773

Texte de la question

Se référant au rapport de la commission sur l'économie de l'immatériel, mise en place le 27 mars 2006, dont la réflexion avait été qualifiée d'« extrêmement importante et novatrice » afin de « prendre un temps d'avance dans la compétition mondiale », rapport définitif remis en décembre 2006, M. Léonce Deprez demande à M. le ministre délégué à l'industrie la suite réservée à la proposition tendant à créer un groupement international rassemblant pays développés et émergents afin de lutter plus efficacement contre la contrefaçon.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120773

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2818